

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique: Projet catella

**Date :** Sun, 18 Jun 2023 19:45:17 +0000

**De :** cecile hermelin

**Pour :** pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous envoie le présent mail afin de vous faire part de mon avis concernant le projet Catella.

Dire que sur le plan environnemental ce projet est « exemplaire » comme ont osé le faire nos élus lors de la présentation du projet en novembre dernier...

Dire que « l'activité d'entrepasage prévue sur le site n'est pas émettrice de rejets particuliers affectant la qualité de l'air. », que « seuls les flux routiers et les chaudières sont sources des rejets » ...

Mais quelle magnifique politique de l'autruche !

Peut-être puis-je inviter nos élus à ouvrir un dictionnaire ?

Logistique : Ensemble des activités qui permettent de gérer et d'optimiser les flux de marchandises depuis le fournisseur jusqu'au client final.

Bien évidemment l'aboutissement de ce projet aurait de lourdes conséquences pour la circulation sur certains axes de la ville, avec les nuisances sonores, les vibrations et les effets néfastes qu'une forte circulation implique sur la qualité de l'air. La quasi-totalité (+ de 99%) des poids lourds a une motorisation diesel.

Or les particules fines sont des facteurs de risques reconnus de maladie chronique des poumons telles que la bronchite chronique, de maladie cardio-vasculaire, de cancer du poumon...

Selon Santé publique France,

« 40 000 personnes décèdent chaque année de la pollution de l'air en France »

Alors certes ce projet serait une source d'emplois...

Mais quels emplois ?

Si ce n'est de gérer l'apport de masse de marchandises fabriquées en majorité dans des pays où la main d'œuvre est sous-payée. Pays avec lesquels nous ne pouvons concurrencer en termes de coût de production.

Voilà ma vision du projet Catella, voilà pourquoi je suis contre.

Bien cordialement,  
Cécile Hermelin